

REGLEMENT SPORTIF DU CHAMPIONNAT HISTORIQUE MASTERS DE FORMULE UN DE LA FIA SPORTING REGULATIONS OF THE FIA MASTERS HISTORIC FORMULA ONE CHAMPIONSHIP

Le Championnat Historique Masters de Formule Un de la FIA («le Championnat») s'adresse à des voitures individuelles construites selon le règlement de Formule Un applicable entre 1966 et 1985, roulant dans leur spécification d'origine et utilisant des composants d'un type en période. Si les composants d'un type en période ne sont plus disponibles, il faut demander au délégué technique de la FIA son approbation expresse avant de pouvoir utiliser tout autre composant.

1 - Dispositions générales et éligibilité

1.1 - Ce Championnat est réservé aux Pilotes. Dans le cadre du présent règlement, le Pilote sera désigné comme «Concurrent».

1.2 - Tous les Concurrents participant au Championnat doivent être des membres à part entière du Masters Racing Club pour pouvoir marquer des points au Championnat. Les inscriptions au Championnat seront acceptées à compter du 1er janvier 2018.

1.3 - En tant qu'opérateur du Championnat et en accord avec le délégué technique de la FIA, Masters Historic Racing Ltd se réserve le droit d'accepter les engagements de voitures conformes à la spécification de période et à l'Annexe K FIA, mais pour lesquelles le Passeport Technique Historique FIA («PTH») valide est encore manquant à la condition que la demande de PTH ait été dûment déposée auprès d'une ASN avant la Compétition concernée. Toute voiture acceptée sur cette base apparaîtra dans une Classe «Invitation» et ne pourra pas marquer de points au Championnat. Une même voiture ne peut être acceptée plus de deux fois au titre de cette condition exceptionnelle. Le Concurrent doit fournir une copie de la demande complète de PTH, accompagnée des certificats valides de Tests de Condition et, au besoin, des réservoirs de carburant.

1.4 - Sous réserve de l'Article 1.3 - Un Passeport Technique Historique FIA («PTH») valide, doit être fourni par le Concurrent pour chaque voiture engagée lors des vérifications techniques lors de chaque Compétition. Tous les Concurrents doivent fournir une copie intégrale (sur papier ou digitale) de leur PTH avant leur première Compétition de la saison. Il relève de la responsabilité du Concurrent de transmettre à l'opérateur du Championnat la copie complète et la plus à jour du PTH.

1.5 - Les Prescriptions Générales applicables à tous les Championnats de la FIA devront être observées, sauf si précisé différemment ci-après, tout comme les prescriptions de l'Annexe K de la FIA au Code Sportif International («le Code»).

1.6 - Le Championnat et chacune de ses Compétitions sont régis par la FIA conformément au Code, à ses Annexes et au présent Règlement.

1.7 - Si un Concurrent est dans l'impossibilité d'être présent en personne à une Compétition, il doit désigner son représentant par écrit.

2 - Voitures admissibles et classes

2.1 - Voitures admissibles

a) Doivent être conformes au Règlement Technique pour les voitures de Formule Un en vigueur (voir Annexe X à l'Annexe K de la FIA).

b) Les voitures utilisant les moteurs Cosworth DFV doivent être équipées d'un limiteur de régime réglé à 10'000 t/min. Ce point sera contrôlé par le délégué technique de la FIA ou son assistant à l'appui du contrôleur de limitation de régime de Masters. Les connexions originales au boîtier d'allumage utilisé sur le Ford DFV doivent être utilisées afin d'assurer les contrôles du limiteur de régime.

c) Les voitures doivent être en conformité avec la procédure FIA des Tests de Condition de l'année en cours (voir Annexe III à l'Annexe K de la FIA) et les certificats relatifs à ces Tests de Condition doivent être disponibles pour vérification lors de toute Compétition.

d) Les certificats pour les Tests de Condition des réservoirs de carburant (Article 9 de l'Annexe X à l'Annexe K de la FIA) doivent être disponibles pour vérification lors de toute Compétition.

The FIA Masters Historic Formula One Championship («the Championship») is for individual cars built to the appropriate Formula One regulations between 1966 and 1985, running in their original specification and using components of a type used in period. Where components of a type used in period are no longer available, specific approval must be sought from the FIA technical delegate before any alternative components are used.

1 - General provisions and eligibility

1.1 - This Championship is reserved for Drivers. For the purpose of these regulations, the Driver will be referred to as the «Competitor».

1.2 - All Competitors in the Championship must be full members of the Masters Racing Club in order to score Championship points. Championship registration will be accepted from 1 January 2018.

1.3 - As Championship operator and in agreement with the FIA technical delegate, Masters Historic Racing Ltd reserves the right to accept entries from cars that may comply with the correct specification and FIA Appendix K, but have yet to acquire a valid FIA Historic Technical Passport («HTP») under the condition that the HTP application is submitted to an ASN before the concerned Competition. Any car that is accepted to race on this basis will be shown in an «Invitation» Class and will not be eligible to score any Championship points, and the same car cannot be accepted more than twice under this exceptional condition. The Competitor must provide a copy of the full HTP application along with up to date Condition Testing certification and in-date fuel tank certificate where required.

1.4 - Subject to Article 1.3 - A valid FIA HTP must be provided by the Competitor for each car entered, and produced at scrutineering for each Competition. All Competitors must submit a full copy (hard or electronic) of their HTP before their first Competition of the season. It is the Competitors' responsibility to ensure that the copy of the HTP held by the Championship operator is the current and complete copy.

1.5 - The General Prescriptions applicable to all FIA Championships must be observed unless otherwise stated hereafter, as must the prescriptions of the FIA Appendix K to the International Sporting Code («the Code»).

1.6 - The Championship and each of its Competitions are governed by the FIA in accordance with the Code, its Appendices and these Regulations.

1.7 - If a Competitor is unable to be present in person at a Competition he must nominate his representative in writing.

2 - Eligible cars and classes

2.1 - Eligible cars

a) Must comply with the requirements of the current FIA Technical Regulations for Formula One cars (see Appendix X to FIA Appendix K).

b) Cars using Cosworth DFV engines must have an engine rev limiter set at 10,000rpm. This regulation will be checked by the FIA technical delegate, or his assistant, using the Masters rev limit checker. Original style connections must be used on the Ford DFV spark box to permit rev limiter checking.

c) Cars must comply with the FIA Condition Testing procedure of the current year (Appendix III to FIA Appendix K) and the certificates relating to the Condition Testing must be available for inspection at each Competition.

d) Certificates for the Condition Testing of fuel tanks (Article 9, Appendix X to FIA Appendix K) must be available for inspection at each Competition.

REGLEMENT SPORTIF DU CHAMPIONNAT HISTORIQUE MASTERS DE FORMULE UN DE LA FIA
SPORTING REGULATIONS OF THE FIA MASTERS HISTORIC FORMULA ONE CHAMPIONSHIP

2.2 - Classes

| | |
|---------------------------|---|
| Classe Jackie Stewart | Voitures de Formule Un construites et ayant couru avant le 31/12/1972 |
| Classe Emerson Fittipaldi | Voitures de Formule Un sans effet de sol, postérieures à 1972 |
| Classe Patrick Head | Voitures de Formule Un à effet de sol, postérieures à 1972 |
| Classe Niki Lauda | Voitures de Formule Un à fond plat, postérieures à 1972. |

2.2 - Classes

| | |
|--------------------------|--|
| Jackie Stewart Class | Formula One cars built and raced prior to 31/12/1972 |
| Emerson Fittipaldi Class | Post-1972, non-ground effect Formula One cars |
| Patrick Head Class | Post-1972, ground effect Formula One cars |
| Niki Lauda Class | Post-1972, flat bottomed Formula One cars |

3 - Calendrier des Compétitions

3.1 - Il y aura un maximum de 8 Compétitions comptant pour le Championnat, avec au minimum une séance d'essais qualificatifs et deux courses par Compétition donnant chacune droit à des points pour le Championnat. Il n'y aura pas plus de 3 Compétitions par pays. Si, à l'issue de ce Championnat, 60 % des Compétitions n'ont pas été disputées, la FIA pourra refuser de décerner les titres.

3 - Calendar of Competitions

3.1 - There will be a maximum of 8 Competitions counting towards the Championship, with a minimum of one timed qualifying session and two point scoring races per Competition. There will be no more than 3 Competitions in any one country. If, at the outcome of this Championship, 60% of the Competitions have not been disputed, the FIA may refuse to award the Championship titles.

4 - Caractéristiques des Compétitions

4.1.1 - Les Compétitions peuvent s'étendre sur 2 ou 3 journées.

4 - Characteristics of the Competitions

4.1.1 - Competitions may take place over a 2-day or a 3-day format.

4.1.2 - Les Compétitions sur 2 journées adopteront le format suivant : essais qualificatifs et Course 1 le premier jour; Course 2 le second jour.

4.1.2 - Two-day formats will have timed qualifying and Race 1 on Day 1, with Race 2 on Day 2.

4.1.3 - Les Compétitions sur 3 journées adopteront le format suivant : essais qualificatifs le premier jour (plus éventuels essais libres); Course 1 le second jour et Course 2 le troisième jour.

4.1.3 - Three-day formats will have timed qualifying (and free practice, if available) on Day 1, Race 1 on Day 2 and Race 2 on Day 3.

4.1.4 - Il y aura une séance d'essais qualificatifs par Compétition d'une durée programmée de 20 minutes minimum et de 30 minutes maximum. Chaque course sera programmée pour une durée de 20 minutes minimum et de 30 minutes maximum.

4.1.4 - The timed qualifying session shall be scheduled for a minimum of 20 minutes and a maximum of 30 minutes. Each race shall be scheduled for a minimum of 20 minutes and a maximum of 30 minutes.

4.1.5.1 - La grille de départ de la Course 1 sera formée sur base du meilleur tour réalisé par chaque Concurrent en accord avec le résultat des essais qualificatifs.

4.1.5.1 - The grid for Race 1 will be set by the fastest lap of each Competitor as per the classification of the timed qualifying session.

4.1.5.2 - La grille de la Course 2 sera formée en fonction du classement de la Course 1, selon les paramètres suivants :

4.1.5.2 - The grid for Race 2 will be formed from the classification of Race 1, taking the following parameters into account:

a) Les positions 1 à 8 seront occupées par les 8 premières voitures des résultats finaux de la Course 1 dans l'ordre inverse.

a) Positions 1-8 will be occupied by the first 8 cars of the final Race 1 results in reverse order.

b) Les autres voitures seront placées derrière et prendront le départ à partir de la 9ème place jusqu'au dernier classé de la Course 1.

b) The other cars will be placed behind them and will take the start from the 9th place until the last classified car of Race 1.

4.1.5.3 - Les Concurrents non-classés à la Course 1 prendront place au fond de la grille pour la Course 2. Tout Concurrent non-partant à la Course 1 sera autorisé à prendre le départ de la Course 2 depuis le fond de grille et dans l'ordre des essais qualificatifs.

4.1.5.3 - Non classified retirements from Race 1 shall take their places at the rear of the grid for Race 2. Any Competitor that fails to start Race 1 shall be permitted to start Race 2 from the back of the grid in the order from timed qualifying.

4.1.6 - Toutes les voitures d'une même classe participeront à la même séance d'essais qualificatifs.

4.1.6 - All cars in the same class shall practice in the same qualifying session.

4.2 - Briefings des Concurrents et Team-Managers

4.2.1 - La présence aux briefings est obligatoire pour tous les Concurrents participant à la Compétition. La présence des Team-Managers est fortement recommandée. Les organisateurs informeront les Concurrents de l'heure et de l'emplacement des briefings nécessaires dans les instructions finales propres à la Compétition (Final Event Instructions) et dans le Règlement Particulier envoyés avant la Compétition. Tout briefing additionnel requis lors d'une Compétition sera notifié aux Concurrents par voie d'un Bulletin Officiel émis par les commissaires sportifs.

4.2 - Competitors' and Team Managers' briefings

4.2.1 - Attendance at the briefings is mandatory for all Competitors taking part in the Competition. Attendance is strongly recommended for all Team Managers. Organisers will notify Competitors of the time and locations of the necessary briefings in the Final Event Instructions and the Supplementary Regulations sent out prior to the Competition. Any additional briefings required during a Competition will be notified to the Competitors by way of an Event Bulletin issued on decision of the stewards.

4.3 - Exigences relatives aux circuits

4.3.1 - Les licences de piste devront être au moins du Degré 2 de la FIA.

4.3 - Track requirements

4.3.1 - Track licences must be at least FIA Grade 2.

4.3.2 - Lors de chaque Compétition, l'ensemble des voitures devront être logées dans des garages ou autres structures sécurisées et couvertes.

4.3.2 - At each Competition, provision must be made for all cars to be located in pit garages or other suitable secure and covered accommodation.

4.3.3 - Lors de chaque Compétition, un bureau comprenant une salle d'attente pour les Concurrents ou toute autre structure respectant ce besoin devra être mis à disposition des commissaires sportifs.

4.3.3 - At each Competition, provision must be made for a private stewards' room with suitable waiting area or room for Competitors.

4.4 - Rôle du directeur d'épreuve FIA

4.4.1 - Le rôle du directeur d'épreuve FIA respectera l'Article 11.10 du Code.

4.4 - Role of the FIA race director

4.4.1 - The role of the FIA race director will comply with Article 11.10 of the Code.

REGLEMENT SPORTIF DU CHAMPIONNAT HISTORIQUE MASTERS DE FORMULE UN DE LA FIA
SPORTING REGULATIONS OF THE FIA MASTERS HISTORIC FORMULA ONE CHAMPIONSHIP

4.5 - Dépassement de la limite des engagements

4.5.1 - Si le nombre d'engagements dépasse le nombre des voitures autorisées à courir sur la piste de plus de 20%, l'opérateur du Championnat doit s'assurer que la priorité est donnée aux **Concurrents** ayant participé au Championnat lors d'une ou plusieurs Compétitions au cours du Championnat.

5 - Licences

5.1 - Les **Concurrents** doivent être détenteurs d'une Licence **Pilote** FIA internationale de Compétition sur circuit de Degré C ou C/H minimum valable pour l'année 2018 et délivrée par une ASN affiliée à la FIA. Les **Concurrents**, s'ils ne sont pas directement **Pilotes**, doivent être détenteurs d'une Licence Concurrent FIA internationale, délivrée par une ASN affiliée à la FIA.

5.2 - Pour pouvoir participer à une Compétition, tout **Concurrent** doit être en possession de l'autorisation préalable accordée par cette ASN si cette dernière n'est pas l'ASN organisant la Compétition (Article 3.9 du Code).

6 - Engagements

6.1 - Les **Concurrents** ne peuvent engager à titre officiel qu'une seule voiture.

6.2 - Si la voiture initialement engagée est inutilisable suite à des dommages causés par un accident ou suite à un problème mécanique, une demande écrite de changement de voiture pourra être soumise aux commissaires sportifs. Dans l'éventualité où la demande serait acceptée après les essais qualificatifs mais avant une Course, le Concurrent prendra le départ du fond de grille.

6.3 - La date de clôture des engagements pour chaque Compétition sera fixée 7 jours avant la Compétition (Article 3.11.2 du Code).

6.4 - Les formulaires doivent être dûment complétés et accompagnés du paiement intégral des droits d'engagement. Les formulaires d'engagement reçus sans paiement ne seront traités qu'une fois que tous les engagements payés auront été pris en compte.

6.5 - Les droits d'engagement versés pour chaque Compétition pourront être remboursés aux **Concurrents** et Concurrents de réserve qui déclarent forfait auprès du bureau de l'opérateur du Championnat au moins 14 jours avant l'ouverture de la Compétition concernée. Il ne sera procédé à aucun remboursement après ce délai.

6.6 - Le Secrétariat pour ce Championnat se trouve à :

Masters Historic Racing Ltd
The Bunker, Lower End Road, Wavendon, Milton Keynes.
MK17 8DA, UK
Tél. : +44 (0) 1908 587545
Fax : +44 (0) 1908 587009
E-mail : team@masterhistoricracing.com

7 - Contrôles et vérifications techniques et Parc Fermé

7.1 - Général

7.1.1 - Il doit y avoir un minimum de trois commissaires techniques disponibles pour chaque Compétition et il pourra y avoir le délégué technique de la FIA, qui sera commissaire technique en chef de l'éligibilité. Le commissaire technique en chef nommé sera responsable devant le délégué technique de la FIA, s'il est présent, de l'éligibilité des voitures.

7.1.2 - Toutes les voitures doivent être présentées aux vérifications techniques de chaque Compétition équipées d'un transpondeur de chronométrage standard AMB TranX 260, qui doit être correctement installé et compatible avec les systèmes standard pan-européens de chronométrage sur circuit. Ces transpondeurs relèvent de la seule responsabilité du Concurrent. Les Concurrents doivent fournir le numéro de série unique figurant sur le transpondeur à l'opérateur du Championnat au moment de la demande d'engagement.

7.1.3 - A la fin de la séance d'essais qualificatifs et à la fin de chaque course, toutes les voitures ayant franchi la ligne d'arrivée seront conduites en Parc Fermé pour vérifications techniques, où elles resteront 30 minutes au minimum après l'affichage des résultats provisoires ou jusqu'à ce que les commissaires sportifs ordonnent qu'elles soient libérées. Toute voiture classée qui sera incapable de franchir la Ligne et/ou de se rendre au Parc Fermé par ses propres moyens sera placée, aussitôt après cette incapacité,

4.5 - Oversubscribed Entries

4.5.1 - In the event of any race being oversubscribed by more than 20%, the Championship operator must ensure that priority of entry is given to **Competitors** who have already scored points or who have supported the Championship on one or more occasions during the course of the Championship.

5 - Licences

5.1 - **Competitors** must be in a possession of a circuit Driver Licence of at least FIA International Grade C or C/H, valid for 2018 and issued by an ASN affiliated to the FIA. **Competitors**, if not the Drivers themselves, must hold a valid International Competitor licence issued by an ASN affiliated to the FIA.

5.2 - In order to participate in a Competition, a **Competitor** must be in possession of an authorisation from that ASN if it is not the one that is organising the Competition (Article 3.9 of the Code).

6 - Entries

6.1 - A **Competitor** may only enter one car as his official entry.

6.2 - If the initially entered car is unusable due to accident damage or mechanical malfunction, then a written request to change the car may be made to the stewards. Should this request be approved after timed qualifying but before a Race, the Competitor will start behind all other **Competitors**.

6.3 - The closing date for entries for each Competition shall be 7 calendar days prior to that Competition (Article 3.11.2 of the Code).

6.4 - Entry forms must be correctly completed and accompanied by full payment of entry fees. Entry forms received without payment will be processed only after all paid entries have been taken into account.

6.5 - For each individual Competition, a refund of the Race Entry Fee may be offered to **Competitors** and reserves who notify the Championship operator's office of withdrawal at least 14 calendar days prior to the opening of that Competition. No refund will be due payable after this time.

6.6 - The Secretariat for this Championship is:

Masters Historic Racing Ltd
The Bunker, Lower End Road, Wavendon, Milton Keynes,
MK17 8DA, UK
Tel.: +44 (0) 1908 587545
Fax: +44 (0) 1908 587009
Email: team@masterhistoricracing.com

7 - Technical, Scrutineering and Parc Fermé

7.1 - General

7.1.1 - There must be a minimum of three scrutineers available for each Competition; in addition there may be the FIA technical delegate, who will be chief eligibility scrutineer. The appointed chief scrutineer will be responsible to the FIA technical delegate, if present, for the eligibility of the cars.

7.1.2 - All cars must be presented for scrutineering at each Competition complete with a standard AMB TranX 260 Timing transponder, which must be correctly fitted and compatible with standard pan-European race track timing systems. Such transponders are the sole responsibility of the Competitor who must supply the unique serial number shown on the transponder to the Championship operator at the time of entry application.

7.1.3 - At the end of the timed qualifying session and at the end of each race, all cars will be taken under Parc Fermé conditions for scrutineering to Parc Fermé, where they shall remain until at least 30 minutes after the posting of the provisional results or until the stewards order their release. Any car which is unable to reach the Parc Fermé by its own means shall, forthwith upon such inability occurring, be placed under the sole and exclusive control of the officials who shall, if requested by the FIA technical

REGLEMENT SPORTIF DU CHAMPIONNAT HISTORIQUE MASTERS DE FORMULE UN DE LA FIA
SPORTING REGULATIONS OF THE FIA MASTERS HISTORIC FORMULA ONE CHAMPIONSHIP

sous le contrôle exclusif des officiels, qui sur demande du délégué technique de la FIA ou de son assistant, conduiront la voiture au Parc Fermé.

delegate or his assistant, remove the car to the Parc Fermé.

7.1.4 - Le Parc Fermé doit se conformer aux Articles 2.5 et 20 du Code.

7.1.4 - The Parc Fermé must comply with Articles 2.5 and 20 of the Code.

7.2 - Carburant

7.2.1 - Le carburant doit être conforme à l'Article 252.9.1 de l'Annexe J de la FIA et à l'Annexe K de la FIA. L'utilisation d'additifs ajoutés à l'essence pour remplacer le plomb est autorisée à condition que ces derniers soient librement disponibles dans le commerce auprès des détaillants. Du plomb véritable peut également être ajouté si nécessaire, mais ce n'est pas recommandé. L'ajout de ces additifs ne doit pas faire augmenter la teneur en octane de l'essence au-delà de la limite fixée à 90 MON ni de celle de 102 RON. La teneur en plomb ne doit pas être supérieure à 0,4 g/l dans tous les cas [EN 237 ou ASTM D3237].

7.2 - Fuel

7.2.1 - Fuel must be in accordance with FIA Appendix J, Article 252.9.1, and FIA Appendix K. Compounds, which are added to petrol to replace lead, may be added if freely available from commercial retailers. Actual lead may also be added if needed but it is not recommended. The addition of these compounds must not raise the octane value of the fuel beyond the limit of 90 MON nor of 102 RON. Lead content must not be greater than 0.4 g/l in any case [EN 237 or ASTM D3237].

7.2.2 - Les Concurrents doivent veiller à ce qu'un échantillon de carburant de trois litres puisse être prélevé de la voiture à tout moment pendant la Compétition.

7.2.2 - Competitors must ensure that a three-litre sample of fuel can be taken from the car at any time during the Competition.

7.3 - Ravitaillements

7.3.1 - Les ravitaillements en essence ne sont pas autorisés pendant les essais libres, qualificatifs ou Courses.

7.3 - Refuelling

7.3.1 - Not permitted during practice, timed qualifying and Races at any Competition.

7.4 - Poids minimum et dimensions

7.4.1 - Pendant une Compétition, lorsqu'une voiture a été sélectionnée pour être pesée, aucune substance liquide, solide ou gazeuse ne peut être ajoutée.

7.4 - Minimum Weight and Dimensions

7.4.1 - During a Competition, when a car has been selected for weighing, no liquid, solid or gaseous substance may be added.

7.4.2 - Tous les poids et dimensions doivent être conformes à ceux indiqués à l'Article 19, Annexe X à l'Annexe K de la FIA.

7.4.2 - All weights and dimensions must comply with Article 19, Appendix X to FIA Appendix K.

7.5 - Garde au sol

7.5.1 - La garde au sol minimale pour toutes les voitures s'applique en permanence pendant une Compétition et des tests de conformité peuvent avoir lieu à tout moment durant une Compétition, y compris lorsque le Concurrent est à bord, immobile dans la voiture, et y compris avec carburant et fluides.

7.5 - Ground Clearance

7.5.1 - The minimum ride height for all cars applies at all times through a Competition and testing for compliance may take place at any time during a Competition, including when the Competitor is seated, stationary in the car, with fuel and fluids.

7.5.2 - Toutes les voitures doivent être soumises à un simple test de garde au sol destiné à vérifier que la garde au sol minimale de 40 mm est respectée à tout moment durant chaque Compétition. Aucune partie entièrement suspendue de la voiture ne doit se trouver à moins de 40 mm du sol lorsque la voiture est immobilisée, en condition normale de course, et avec le Concurrent à bord. Hormis les roues avant et arrière complètes, aucune partie de la voiture ne doit être en contact systématique ou permanent avec le sol lorsque la voiture est en mouvement.

7.5.2 - All cars must pass a simple ground clearance test to show a minimum ride height of 40mm at all times during a Competition. No entirely sprung part of the car to must be less than 40mm from the ground with the car stationary, in its normal racing trim, and with the Competitor on-board. Apart from the complete front and rear wheels, no part of the car shall systematically or continuously touch the ground when the car is in motion.

7.5.3 - Tout dispositif conçu pour combler l'espace compris entre la carrosserie et le sol est interdit.

7.5.3 - Any device bridging the space between the bodywork and the ground is prohibited.

7.5.4 - Tout dispositif installé sur la voiture pour diminuer sa garde au sol pendant que la voiture est en mouvement est interdit.

7.5.4 - Any device fitted to the car to lower its ground clearance whilst in motion is forbidden.

7.6 - Suspensions avant et arrière

7.6 - Front and rear suspension

7.6.1 - Les voitures de la Classe Patrick Head construites entre le 01/01/1977 et le 31/12/1982 doivent utiliser les amortisseurs de la spécification standard de période KONI 8212 Corps Aluminium (ou le 8211 Corps Acier équivalent) de longueur appropriée et sans modification externe ou interne.

7.6.1 - Patrick Head Class cars built between 01/01/1977 to 31/12/1982 must use the period standard specification KONI 8212 Aluminium Body (or the 8211 Steel Body equivalent) shock absorbers of appropriate length with no external or internal modification.

7.6.2 - L'amortisseur doit être équipé de la plateforme de ressort réglable, de la plateforme de verouillage et de la butée de ressort supérieure aux standards KONI. Lorsque le dessin original de la suspension ne permet pas l'usage de la butée de ressort supérieure ou inférieure, le dessin d'origine peut être utilisé à condition que la spécification de période puisse être prouvée comme ayant été utilisée sur le même type ou modèle de voiture en période.

7.6.2 - The shock absorber must be fitted with the standard Koni adjustable lower spring platform, locking ring and standard top spring abutment. Where the design of the original suspension does not permit the use of the standard top or lower spring abutment, the original design may be used, providing that period specification can be proven to have been used on the same type or model of car in period.

La spécification de valve interne de l'amortisseur pour les voitures de la Classe Patrick Head doit être conforme à la spécification KONI B8 et/ou B8+.

Internal shock absorber valving on Patrick Head Class cars must conform to KONI B8 and/or B8+ specification.

7.6.3 - Les amortisseurs de période KONI 8212 Corps Aluminium ou 8211 Corps Acier équivalents sont aussi obligatoires dans les Classes Jackie Stewart, Emerson Fittipaldi et Niki Lauda ; cependant, dans ces Classes, il est possible de choisir librement entre les spécifications KONI de valve interne de l'amortisseur allant de B1 à B8+ en accord avec les

7.6.3 - The period KONI 8212 Aluminium Body or 8211 Steel Body equivalent shock absorbers are also mandatory in Jackie Stewart, Emerson Fittipaldi and Niki Lauda Classes ; however in these Classes there is freedom to choose between KONI internal valving specifications ranging from B1 to B8+ to suit the spring rates being used on the car.

REGLEMENT SPORTIF DU CHAMPIONNAT HISTORIQUE MASTERS DE FORMULE UN DE LA FIA
SPORTING REGULATIONS OF THE FIA MASTERS HISTORIC FORMULA ONE CHAMPIONSHIP

tarages de ressort utilisés sur la voiture.

7.6.4 - Les amortisseurs doivent être construits et/ou révisés par des agents KONI agréés au Royaume-Uni, en Europe ou aux Etats-Unis.

7.6.5 - L'utilisation d'amortisseurs KONI à gaz ou toute autre marque d'amortisseurs à gaz est interdite.

7.6.6 - Tout les types de «cales» internes ou externes destinés à limiter la course des amortisseurs en compression ou détente sont interdits dans toutes les Classes.

7.6.7 - Les butées standard KONI sont obligatoires pour toutes les Classes et sont limitées aux standards KONI 70.34.54.000.0 (40 mm) et/ou KONI 70.34.53.000.0 (55 mm) sans aucune modification.

7.7 - Pneus

7.7.1 - Le pneu Avon de mélange A.11 est le pneu désigné pour temps sec et le pneu Avon de mélange A15 est le pneu désigné pour temps de pluie.

7.7.2 - Les voitures courant dans la Classe Jackie Stewart peuvent être chaussées de pneus slicks Avon sculptés à la main de mélange A11 ou de pneus Dunlop sculptés de mélange CR82 Post-Historique.

7.7.3 - Les Concurrents sont limités à huit (8) pneus lors de la première Compétition du Championnat à laquelle ils participent, et à huit (8) pneus pour les Compétitions suivantes, dont au moins quatre (4) auront été enregistrés lors d'une précédente Compétition du Championnat.

7.7.4 - Chaque pneu slick Avon A11 comporte un numéro individuel sous le code à barres. Les numéros des codes à barres uniques des 8 pneus doivent être enregistrés et indiqués sur un formulaire fourni par le Concurrent avant la fin des vérifications techniques lors de chaque Compétition. Il appartient aux concurrents de s'assurer que le formulaire est dûment complété et remis aux commissaires techniques avant les essais qualificatifs.

7.7.5 - Le délégué technique de la FIA ou son assistant marquera chaque train de pneus sur la face externe avec de la peinture et/ou scannera chaque code à barres afin de s'assurer que les contrôles visuels sont possibles.

7.7.6 - Aucune voiture ne sera autorisée à prendre part aux essais qualificatifs si les numéros de code à barres de ses pneus n'ont pas été préalablement communiqués.

7.7.7 - Les pneus sélectionnés sont affectés uniquement au Concurrent concerné et sont à utiliser du début des essais qualificatifs jusqu'à la fin de la Course 2. Ils ne peuvent pas être échangés entre les Concurrents.

7.7.8 - Si un pneu enregistré est crevé, endommagé ou est sujet à un défaut, l'utilisation d'un pneu supplémentaire ne sera approuvée que si tous les autres pneus enregistrés sont jugés non adaptés, en accord avec le délégué technique de la FIA ou son assistant et le fournisseur de pneumatiques du Championnat.

7.7.9 - Aucun autre pneu ne sera autorisé durant la Compétition à l'exception des pneus Avon pour temps de pluie pour lesquels il n'y a pas de restriction quant au nombre de trains utilisés.

7.7.10 - Le dessin du pneu pluie doit être sculpté selon le modèle pour temps de pluie historique conformément à la spécification Avon. Il est interdit de sculpter un dessin de quelque forme que ce soit dans des pneus pour temps sec de mélange A11.

7.7.11 - Tout élément chimique permettant d'améliorer les performances des pneus est interdit.

7.7.12 - Toute forme de chauffage statique des pneus, de conservation de la chaleur ou de refroidissement est interdite, à l'exception de la lumière directe du soleil et des conditions climatiques ambiantes.

7.8 - Systèmes de retenue frontale de la tête

7.8.1 - Le port d'un système de retenue de la tête approuvé par la FIA, conformément à l'Article 3 du Chapitre III de l'Annexe L de la FIA, est obligatoire pour tous les Concurrents, sauf dérogation écrite de la Commission de Sécurité de la FIA.

7.6.4 - The shock absorbers must be built and/or rebuilt by authorised KONI agents in the UK, Europe or USA.

7.6.5 - The use of the KONI gas filled shock absorbers or any other brand of gas filled shock absorbers is forbidden.

7.6.6 - Any kind of internal or external 'packers' to restrict the stroke of the shock absorbers in either bump or rebound are not permitted in all Classes.

7.6.6 - KONI standard bump stops are mandatory for all Classes and are limited to either the standard KONI 70.34.54.000.0 (40mm) and/ or the KONI 70.34.53.000.0 (55mm) with no modification whatsoever permitted.

7.7 - Tyres

7.7.1 - The Avon A.11 compound tyre is the nominated tyre for dry weather use, Avon A15 for wet weather use.

7.7.2 - Cars running in the Jackie Stewart Class, cars may run a hand-cut Avon A11 compound slick, or Dunlop post Historic CR82 compound treaded tyres but not a combination of both.

7.7.3 - Competitors are limited to eight (8) tyres in the first Competition of the Championship they participate in and for subsequent Competitions, eight (8), of which at least four (4) have been registered in a previous Competition of the Championship.

7.7.4 - Each Avon A11 slick tyre has an individual number below the bar code. The unique bar code numbers for all 8 tyres must be recorded and submitted on a pre-supplied form by the Competitor before the end of scrutineering at each Competition. It is the Competitor's responsibility to ensure the form is filled in correctly and provided to the scrutineers before timed qualifying.

7.7.5 - The FIA technical delegate or his assistant will mark up each set of tyres on the outside wall with paint and/or scan each tyre barcode to ensure visual checks are possible.

7.7.6 - No car will be allowed to take part in timed qualifying without prior submission of its tyre bar code numbers.

7.7.7 - The selected tyres are related solely to each individual Competitor, and are prescribed from the beginning of timed qualifying to the end of Race 2 and may not be exchanged between Competitors.

7.7.8 - Should any nominated tyre develop a puncture or sustain damage or have a fault, an additional tyre will only be approved if all other nominated tyres are deemed not fit for purpose in agreement with the FIA technical delegate or his assistant and the Championship tyre supplier.

7.7.9 - No other tyres are permitted at any time during a Competition with the exception of Avon wet weather tyres for which there is no limit on numbers.

7.7.10 - The wet weather tyre must be cut to the historic wet weather pattern in accordance with Avon specification. It is prohibited to cut any form of pattern into A11 compound dry tyres.

7.7.11 - Tyre adhesives and/or any form of performance enhancing chemicals are prohibited.

7.7.12 - Any form of static tyre warming, heat retention or cooling is prohibited with the exception of direct sunlight and the ambient weather conditions.

7.8 - Frontal Head Restraint systems

7.8.1 - The wearing of an FIA-approved head restraint system, in accordance with Article 3 of Chapter III to FIA Appendix L, is mandatory for all Competitors, unless a written waiver has been granted by the FIA Safety Commission.

REGLEMENT SPORTIF DU CHAMPIONNAT HISTORIQUE MASTERS DE FORMULE UN DE LA FIA
SPORTING REGULATIONS OF THE FIA MASTERS HISTORIC FORMULA ONE CHAMPIONSHIP

7.9 - Accessoires aérodynamiques

7.9.1 - Doivent se conformer à l'Annexe X de la FIA.

7.9.2 - Le nombre de jupes est limité, par voiture et par Compétition, à un jeu de jupes maximum, sans réglage ou remplacement possible. Les jupes seront marquées et/ou scellées lors des vérifications techniques par le délégué technique de la FIA ou son assistant.

7.9.3 - Les jupes sélectionnées sont affectées uniquement au **Concurrent** concerné et à sa voiture et sont à utiliser du début des essais qualificatifs jusqu'à la fin de la Course 2. Elles ne peuvent pas être échangées entre les **Concurrents** et voitures.

7.10 - Arceaux de sécurité

7.10.1 - Excepté pour les voitures dans lesquelles il fait partie intégrante du châssis (soudé ou riveté et scellé au châssis), l'arceau de sécurité ne doit pas être fabriqué dans un alliage d'aluminium. Les arceaux de sécurité fabriqués à partir d'un alliage d'acier ou de titane sont acceptés à condition qu'ils soient conformes à la conception d'origine et étayés selon les exigences de l'Annexe K de la FIA, Article 5.13.

7.11 - Acquisition de données

7.11.1 - Durant l'épreuve officielle, les voitures peuvent utiliser des systèmes d'acquisition de données pour contrôler le régime moteur, la pression de l'huile, la température de l'huile, la température de l'eau, la pression du carburant et le mouvement du véhicule. La vitesse du véhicule peut être enregistrée soit par GPS soit en utilisant un capteur de vitesse des roues avec fil à condition qu'il ne soit pas connecté à une roue motrice.

7.11.2 - Aucune autre forme d'acquisition de données sur le **Concurrent**/châssis n'est autorisée, y compris sans s'y limiter toute forme de potentiomètre de papillon, frein, direction, charge aérodynamique ou de suspension, à tout moment durant une Compétition.

7.11.3 - Aucune forme d'ordinateur portable ou autre ordinateur ne peut être utilisée dans la voie des stands ou sur le mur des stands à tout moment.

7.11.4 - Les caméras embarquées sont autorisées (2 caméras maximum, dans le périmètre original de la voiture, vue de côté ou de face) et peuvent enregistrer la vitesse du véhicule.

7.11.5 - Toutes les données enregistrées doivent être mises à la disposition du délégué technique de la FIA ou son assistant sur demande à tout moment entre le départ des séances de qualification officielles et l'annonce des résultats finaux.

7.11.6 - Les voitures doivent conserver un tableau de bord de style de la période lorsque possible et aucune forme d'instrumentation/d'affichage n'est autorisée sur le volant de direction.

7.11.7 - Excepté à des fins de chronométrage, toute communication radio entre les voitures et les stands est interdite.

8 - Procédure de départ

8.1 - Toutes les courses seront à départ lancé, utilisant une grille parallèle.

8.2 - L'approche du départ sera annoncée par des panneaux présentés dix minutes, cinq minutes, trois minutes, une minute et trente secondes avant le départ du tour de formation. Signification :

- Panneau cinq minutes : plus aucun changement de pneus sur la grille ne peut être entrepris.
- Panneau une minute : Fin de toute opération entreprise sur la voiture. Les moteurs seront démarrés, les **Concurrents** assis dans leur voiture. Le personnel technique des équipes devra ensuite quitter la grille.
- Drapeau vert : présenté à l'avant de la grille pour indiquer que les voitures doivent entamer un tour de formation derrière la Voiture-Pilote («Pace Car») en restant dans l'ordre de la grille de départ, le **Concurrent** de tête en pole position.

8.3 - La voie des stands sera ouverte au moment où est montré le panneau dix minutes indiquant le début de la procédure de départ et sera fermée au moment où est montré le panneau cinq minutes indiquant le début du compte-à-rebours ou 30 secondes après que la dernière voiture a quitté la voie des stands, si cela intervient plus tôt. Les voitures quitteront les stands pour effectuer un seul tour de reconnaissance du circuit jusqu'à la grille. À la fin de ce tour, elles s'arrêteront sur la grille dans l'ordre de départ,

7.9 - Aerodynamic Aids

7.9.1 - Must comply with Appendix X of FIA Appendix K.

7.9.2 - The number of skirts is limited, per car and per Competition, to a maximum of one set of skirts with no adjustment or replacement possible. The skirts will be marked and/or sealed at scrutineering by the FIA technical delegate or his assistant.

7.9.3 - The selected skirts are related solely to each individual **Competitor** and his car, and are prescribed from the beginning of qualifying to the end of the Race 2 and may not be exchanged between **Competitors** and cars.

7.10 - Roll-over bars

7.10.1 - Except for cars in which the roll-over bar is an integral part of the chassis (i.e. welded or riveted and bonded to the chassis), the roll-over bar must not be made from aluminium alloy. Roll-over bars made from steel or titanium alloy are acceptable, provided they are to the original design and are braced according to the requirements of FIA Appendix K, Article 5.13.

7.11 - Data Acquisition

7.11.1 - During a Competition, cars may use data acquisition systems to monitor engine rpm, oil pressure, oil temperature, water temperature, fuel pressure and vehicle movement. Vehicle speed may be recorded by either GPS or the use of one wired wheel speed sensor providing it is not connected to any engine driven wheel.

7.11.2 - No other form of **Competitor**/chassis data acquisition is permitted, including but not limited to any form of throttle, brake, steering, aerodynamic or suspension load potentiometers, at any time during a Competition.

7.11.3 - No form of laptop, or other computer, may be used in the pit lane or on the pit wall at any time.

7.11.4 - On-board cameras are permitted (maximum 2 cameras, within the original silhouette of the car looking from the side or front) and may record vehicle speed.

7.11.5 - Any recorded data must be made available to the FIA technical delegate or his assistant upon requested at any time between the start of official qualifying and the final results being declared.

7.11.6 - Cars should maintain period style dash where ever possible and no form of instrumentation/display is permitted on the steering wheel.

7.11.7 - Except for time-keeping purposes, any radio communications from and to cars are forbidden.

8 - Starting procedure

8.1 - All races shall have rolling starts, with a side by side grid.

8.2 - The approach of the start will be announced by signalling boards shown ten minutes, five minutes, three minutes, one minute and thirty seconds before the start of the formation lap. Specific meanings:

- Five-minute board: tyres may no longer be changed on the grid.
- One-minute board: any work being undertaken on the car must cease. Engines will be started with the relevant **Competitors** sitting in their cars. Team technical staff must then leave the grid.
- Green flag: will be shown at the front of the grid whereupon the cars will begin a formation lap behind a Pace Car, maintaining their starting order with the pole position **Competitor** leading.

8.3 - The pit lane will open at the time of showing of the ten-minute board, signalling the start of the countdown procedure and close at the showing of the five-minute board or 30 seconds after the last car leaves the pit lane, whichever is sooner. The cars will leave the pits to cover a single reconnaissance lap around the circuit to the grid. At the end of this lap they will stop on the grid in starting order with their engines stopped. A car that has entered the grid may only leave it before the one-minute board,

REGLEMENT SPORTIF DU CHAMPIONNAT HISTORIQUE MASTERS DE FORMULE UN DE LA FIA
SPORTING REGULATIONS OF THE FIA MASTERS HISTORIC FORMULA ONE CHAMPIONSHIP

moteur arrêté. Une voiture placée sur la grille ne pourra la quitter qu'avant la présentation du panneau une minute et ce, en étant poussée par les membres de l'équipe et/ou les officiels vers la voie des stands, moteur arrêté. Après présentation du panneau une minute, toute voiture sur la grille devra conserver sa position jusqu'à ce que le drapeau vert soit montré, moment auquel elle devra quitter sa position sur la grille ou être poussée hors de la grille selon les instructions des officiels de course.

8.4 - Tout **Concurrent** dans l'incapacité de prendre le départ du tour de formation doit le signaler (en levant le bras). Après que toutes les autres voitures auront pris le départ de leur tour de formation, ses mécaniciens pourront pousser la voiture sur la piste pour démarrer le moteur sous la supervision des officiels. La voiture pourra ensuite commencer son tour de formation, sans toutefois dépasser toute autre voiture en compétition. Si elle ne démarre pas après une première tentative, elle doit être poussée à l'entrée ou vers la voie des stands (tel qu'indiqué par le directeur d'épreuve lors du briefing des **Concurrents**) où les mécaniciens pourront tenter de la démarrer.

8.5 - Toute voiture entrant dans les stands après un tour de reconnaissance ou qui se trouve toujours dans les stands après que le panneau cinq minutes ait été montré pourra prendre le départ depuis les stands, mais uniquement sous la direction des officiels. Les voitures pourront être conduites à la sortie des stands uniquement avec le **Concurrent** au volant et correctement attaché. Les voitures pourront rejoindre la course dès que l'ensemble du plateau aura traversé la ligne après le départ.

8.6 - Les voitures seront précédées d'une Voiture-Pilote et suivies d'une voiture d'intervention. Les **Concurrents** devront maintenir une distance inférieure à dix longueurs de voitures, distance mesurée depuis la voiture précédente, une fois qu'ils auront atteint le virage désigné qui sera confirmé au Briefing des **Concurrents**. A la fin du dernier tour de formation, la Voiture-Pilote se retirera dans la voie des stands, la voiture qui a obtenu la pole position doit rouler à la même vitesse et les autres voitures doivent maintenir leur position de grille jusqu'au signal de départ. Le signal de départ sera donné au moyen de feux. Dès que le signal de départ est donné (dès l'extinction des feux rouges), les voitures pourront seulement accélérer, mais ne pourront pas dépasser tant qu'elles n'auront pas franchi la ligne de départ. Ensuite, la procédure de «Départ sous Drapeaux Jaunes» commencera avec la voiture en 2ème place conservant sa position derrière la 1ère place sur une même file et avant le premier virage suivi par les voitures suivantes en conséquence.

8.7 - Pendant la procédure de «Départ sous Drapeaux Jaunes», il n'y aura aucun dépassement avant un virage et poste de commissaires désignés où un drapeau vert sera agité afin de donner le vrai départ. Les voitures devront se suivre en ordre de départ et en ligne jusqu'à ce virage et poste de commissaires. La procédure et/ou virage et poste de commissaires désignés pourront être différents à chaque Compétition, les détails seront confirmés au Briefing des **Concurrents**.

8.8 - Pendant le départ d'une course, le mur des stands doit être libre de toute personne, à l'exception des personnes dûment autorisées et portant les laissez-passer appropriés.

8.9 - A la fin du tour de formation, si les conditions le requièrent, le directeur d'épreuve ordonnera à la Voiture-Pilote d'effectuer un ou plusieurs tours de formation supplémentaires. Si tel devait être le cas, le départ de la course et le temps de course seront considérés comme ayant été donnés à la fin du premier tour de formation.

8.10 - Sous certaines conditions, le départ de la course pourra être donné sous Voiture de Sécurité («Safety Car») en accord avec l'Article 2.9.18 de l'Annexe H de la FIA.

Les dépassements sont autorisés si :

- Une voiture est retardée lors de son départ de la grille et que les voitures derrière sont dans l'impossibilité d'attendre sans retarder l'ensemble du peloton, ou
- Si plus d'une voiture prend le départ depuis la voie des stands ou que l'une d'entre-elles est retardée.

Dans tous les cas, le dépassement sous Safety Car n'est autorisé que pour rétablir l'ordre de départ original.

9 - Arrêt d'une course / Procédure Safety car

9.1 - Consulter les Prescriptions Générales à tous les Championnats, Challenges, Trophées et Coupes de la FIA et à leurs Compétitions qualificatives se déroulant sur circuit.

being pushed by team members and/or officials into the pit lane when the engine stopped. After the one-minute board is shown, any car on the grid must remain in its grid position until the green flag is shown, at which point they must vacate their grid position or be pushed off the grid under the instructions of the officials.

8.4 - Any **Competitor** who is unable to start the formation lap must signal this (by raising his arm). After all the other cars have started their formation lap, his mechanics may push the car on the track to start the engine under the supervision of the officials. The car may then start its formation lap but is forbidden to pass any other competing car. If it will not start after a single attempt, it must be pushed to the pit entrance or into the pit lane (as specified by the race director at the **Competitors'** briefing) where the mechanics may attempt to start it.

8.5 - Any car which enters the pits after a reconnaissance lap or which is still in the pits after the five-minute board has been shown may start from the pits, but only under the direction of the officials. Cars may be moved to the pit exit only with the relevant **Competitor** seated in the cockpit with belts attached. Cars will join the race when the whole field has passed the pit exit on the first racing lap.

8.6 - The cars will be preceded by a Pace Car and followed by an intervention vehicle. **Competitors must maintain a distance of no more than ten car lengths from the car in front of them once they have reached a nominated turn that will be confirmed at the Competitors' Briefing.** At the end of the last formation lap, the Pace Car will withdraw into the pit lane and at that moment, the car in pole position must maintain the same speed and the other cars their grid position. The starting signal will be given by means of lights. Cars may only accelerate when the start signal is given (red lights switched off), but may not overtake, nor break formation until they have crossed the Start Line. Then, the «Yellow Start» procedure will begin with the 2nd place car falling behind the 1st car in single file before the first corner and each following car accordingly.

8.7 - Under the «Yellow Start» procedure, there will be no passing until a nominated turn and marshal post upon which a green flag will be shown to give the real start. Cars must pass through until this nominated turn and marshal post in single file format. The procedure and/or nominated turn and marshal post may be different for each Competition with specific details to be confirmed at the **Competitors' Briefing.**

8.8 - For the start of a race, the pit wall must be kept completely free of people, with the exception of properly authorised persons wearing the appropriate passes.

8.9 - At the end of the formation lap, if the conditions so require, the race director will order the Pace Car to carry out one or more additional formation laps. Should such an additional formation lap be carried out, the start of the race and race time will be considered to have been given at the end of the first formation lap.

8.10 - Under certain circumstances, the race may be started under the Safety Car in accordance with Article 2.9.18 of FIA Appendix H.

Overtaking is only permitted if:

- A car is delayed leaving the grid and the cars behind cannot avoid passing it without unduly delaying the remainder of the field, or
- There is more than one car starting from the pit lane and one of them is unduly delayed.

In either case, overtaking under a Safety Car start is only allowed to re-establish the original starting order.

9 - Stopping of a race / Safety car procedure

9.1 - Refer to General Prescriptions applicable to all FIA Championships, Challenges, Trophies and Cups and to their qualifying Competitions run on circuits.

REGLEMENT SPORTIF DU CHAMPIONNAT HISTORIQUE MASTERS DE FORMULE UN DE LA FIA
SPORTING REGULATIONS OF THE FIA MASTERS HISTORIC FORMULA ONE CHAMPIONSHIP

9.2 - Toute course arrêtée après que le Concurrent de tête a effectué 75 % de la distance de course prévue peut être considérée comme terminée à moins que le directeur d'épreuve ne juge approprié de donner un nouveau départ.

9.3 - La Voiture de Sécurité peut être déployée conformément à l'Article 2.19 de l'Annexe H de la FIA.

10 - Classement des courses

10.1 - Les points seront attribués dans chaque classe et pour chaque course durant une Compétition selon le barème de points ci-dessous. Les résultats inclueront les Concurrents non-classés et disqualifiés.

10.2 - Le classement provisoire du Championnat doit être affiché par les organisateurs sur le panneau officiel du circuit et dans le Masters Drivers Club avant le début de chaque Compétition.

10.3 - Les points seront attribués comme suit :

- Pour les classes comprenant 3 partants ou plus :

| | |
|-----|----------|
| 1er | 9 points |
| 2e | 6 points |
| 3e | 4 points |
| 4e | 3 points |
| 5e | 2 points |
| 6e | 1 point |

- Pour les classes comprenant moins de 3 partants :

| | |
|-----|----------|
| 1er | 6 points |
| 2e | 4 points |

- Pour les classes comprenant un seul partant, 1 point.

10.4 - Un Point Bonus sera attribué pour le meilleur tour dans chaque classe (uniquement pour les classes comprenant 2 partants ou plus) et pour chaque course durant une Compétition.

10.5 - Par partant, il faut entendre un Concurrent s'étant qualifié pour et ayant pris le départ de la course. Pour être classés, les Concurrents doivent parcourir 75 % de la distance couverte par le vainqueur général.

10.6 - En cas d'ex aequo dans une course comptant pour le Championnat, il est attribué à chacun des Concurrents ainsi classés un nombre de points égal à la moyenne arithmétique, arrêtée à la première décimale, des points correspondant aux places qu'ils auraient occupées s'ils avaient été classés à la suite les uns des autres.

10.7 - Les trophées seront remis par l'opérateur du Championnat aux trois premiers des quatre classes du Championnat pour chaque course lors de chaque Compétition en partant du principe qu'il y a 2 engagements ou plus pour chaque classe lors de la Compétition.

10.8 - Les horaires de la remise des prix pour chaque classe seront indiqués dans le Masters Drivers Club lors de chaque Compétition.

11 - Classement final du Championnat

11.1 - Pour le classement final du Championnat, les résultats de toutes les Compétitions qualificatives organisées seront pris en compte.

11.2 - A la fin du Championnat, il y aura deux vainqueurs du Championnat. Le premier vainqueur sera celui qui aura marqué le plus grand nombre de points dans les classes sans effet de sol (Classes Jackie Stewart et Emerson Fittipaldi). Le second vainqueur sera celui qui aura marqué le plus grand nombre de points dans les classes à effet de sol et à fond plat (Classes Patrick Head et Niki Lauda).

11.3 - En cas d'ex aequo, l'avantage ira au Concurrent de la voiture la plus ancienne (la Commission du Sport Automobile Historique de la FIA tranchera toute contestation).

11.4 - S'il s'avère que les voitures ont été construites la même année, les Concurrents concernés seront déclarés ex aequo. L'avantage sera donné aussi au Concurrent ayant conduit une seule et même voiture pendant toute la saison.

11.5 - La FIA pourra ne pas attribuer de titre en cas d'insuffisance de performance.

9.2 - Any race stopped after the leader has completed 75% of the scheduled race distance may be considered to have finished, unless the race director deems it appropriate to restart.

9.3 - The Safety Car may be brought into operation in line with FIA Appendix H, Article 2.19.

10 - Race classification

10.1 - Points will be awarded in each class for each race at a Competition as per the points schedule shown below. Results will include unclassified and disqualified Competitors.

10.2 - The provisional classification of the Championship must be posted by the organisers on the official circuit notice board and in the Masters Drivers Club prior to the beginning of each Competition.

10.3 - Points will be awarded as follows:

- For classes with 3 or more starters in the class:

| | |
|-----|----------|
| 1st | 9 points |
| 2nd | 6 points |
| 3rd | 4 points |
| 4th | 3 points |
| 5th | 2 points |
| 6th | 1 point |

- For classes with less than 3 starters:

| | |
|-----|----------|
| 1st | 6 points |
| 2nd | 4 points |

- For classes with 1 starter, 1 point.

10.4 - A Bonus Point will be awarded for the fastest lap in each class (only for classes with 2 or more starters), in each Race of the Competition.

10.5 - A starter is a Competitor who has qualified and started in the race. Competitors must complete 75% of the distance covered by the overall winner in order to be classified.

10.6 - Should there be a dead-heat in any race, each of the Competitors so classified is attributed a number of points equal to the arithmetical average, taken to one decimal place, of the points corresponding to the places which they would have occupied if they had been classified one after another.

10.7 - Trophies will be presented by the Championship operator to the 1st, 2nd and 3rd in each of the four Championship classes for each race at a Competition, assuming there are 2 or more entries for each specific class at that Competition.

10.8 - Class prize-giving times will be publicised in the Masters Drivers Club during each Competition.

11 - Final classification of the Championship

11.1 - For the final classification of the Championship, the results of all the races that have taken place will be taken into account.

11.2 - At the end of the Championship, there will be two winners of the Championship. The first winner will be the top points scorer in the non-ground effect classes (Jackie Stewart and Emerson Fittipaldi Classes). The second winner will be the top points scorer in the ground effect and flat bottomed classes (Patrick Head and Niki Lauda Classes).

11.3 - In case of a dead-heat for either class, the Competitor of the older car will always take precedence (the FIA Historic Motor Sport Commission will settle any disputes).

11.4 - Should the cars prove to be of the same year of construction, a tie will be declared between the Competitors concerned. Precedence will also be given to Competitors who have driven one car throughout the season.

11.5 - The FIA may decline to award either title in case of insufficient performance.

REGLEMENT SPORTIF DU CHAMPIONNAT HISTORIQUE MASTERS DE FORMULE UN DE LA FIA
SPORTING REGULATIONS OF THE FIA MASTERS HISTORIC FORMULA ONE CHAMPIONSHIP

11.6 - Le prix du 'Grand Master Trophy' sera remis au Concurrent âgé de plus de 60 ans au 1er janvier 2018 ayant marqué le plus grand nombre de points au classement final du Championnat, toutes classes confondues.

11.6 - A 'Grand Master Trophy' will be awarded to the Competitor aged over 60 years on 1 January 2018 who is the top points scorer in the Championship final classification, across all classes.

12 - Conditions Générales relatives aux Concurrents

12 - General Conditions for Competitors

12.1 - Ils doivent s'assurer que leur voiture est exposée au regard des spectateurs lorsque cela est raisonnablement possible.

12.1 - They must ensure that their cars are in full view of spectators whenever reasonably possible.

12.2 - Ils doivent s'assurer que leur voiture est parfaitement exposée dans la voie des stands ou à tout autre endroit et au moment précisés par le directeur d'épreuve ou l'organisateur, afin que les voitures puissent être vues lors du «bain de foule sur la voie des stands». Une dérogation à cette règle ne pourra être accordée que sur demande directe adressée à l'opérateur du Championnat ou au directeur d'épreuve. En outre, des «storyboards» doivent être affichés tout au long de la Compétition dans les stands.

12.2 - They must ensure that their car is fully on display in the pit lane or other designated area at a time specified by the race director or organiser, to allow the cars to be seen during the «Pit Lane Walkabout». This regulation may only be waived by direct application to the championship operator or race director. In addition, «story boards» must be on display in the garage area.

12.3 - Pendant le «bain de foule sur la voie des stands» ou les heures d'accès de la presse et du public, les Concurrents doivent être présents et vêtus de leur combinaison de course ou tenue appropriée.

12.3 - During the «Pit Lane Walkabout» or other public or press access times, Competitors must be present and dressed in race overalls or appropriate apparel.

12.4 - Les premier, deuxième et troisième Concurrents dans les Classes Lauda/Head (effet de sol et à fond plat) de chaque course doivent être présents à la cérémonie de podium.

12.4 - The first, second and third Competitors in the Lauda/Head (ground effect and flat bottomed) Classes in each Race must attend the podium ceremony.

12.5 - Les premier, deuxième et troisième Concurrents dans les Classes Stewart/Fittipaldi de chaque course doivent être présents à la cérémonie de podium.

12.5 - The first, second and third Competitors in the Stewart/Fittipaldi Classes in each race must attend the podium ceremony.

12.6 - Les décalcomanies de commanditaires de la Compétition ou de course doivent être clairement affichés, mais ils ne peuvent être affichés que lors de la Compétition à laquelle ils sont liés.

12.6 - Competition or race sponsors' decals must be clearly displayed on cars, but only during the Competition to which they relate.

12.7 - Ils doivent respecter la bonne réputation du Championnat et se conduire de façon à ne pas amener de discrédit au Masters Historic Racing Ltd ou à la FIA.

12.7 - They must respect at all times the good standing of the Championship and conduct themselves in such a manner as not to bring Masters Historic Racing Ltd or the FIA into disrepute at any time.

12.8 - Dans le cas où un commanditaire général pour le Championnat est trouvé, ils doivent mettre à disposition un espace (dont la taille sera notifiée) sur les plaques d'extrémité des ailes arrière et avant pour les décalcomanies du commanditaire du Championnat. Ces décalcomanies doivent être affichées à tout moment pendant la Compétition.

12.8 - In the event that an overall sponsor for the Championship is secured, they must make available an area (of a size to be advised) on the front and rear wing end plates for the display of the Championship sponsor's decals. These decals must be displayed at all times during a Competition.

13 - Réclamations et appels

13 - Protests and appeals

13.1 - Toute réclamation sera déposée selon les prescriptions du Code. Toute réclamation doit être formulée par écrit et remise au directeur de course ou à son adjoint ou, en leur absence, à un commissaire sportif, accompagnée de la somme indiquée dans le Règlement Particulier. Si la réclamation rend nécessaire le démontage et le remontage de diverses pièces d'une voiture, le plaignant doit verser une caution supplémentaire, fixée par les commissaires sportifs.

13.1 - All protests shall be lodged in accordance with the provisions of the Code. All protests must be made in writing and handed to the clerk of the course or his assistant, or in their absence to any of the stewards, together with a sum to be specified in the Supplementary Regulations. If the protest requires the dismantling and re-assembly of different parts of a car, the claimant must pay an additional deposit set by the stewards.

13.2 - Seuls les Concurrents ont le droit de réclamation ; toutefois, les officiels peuvent toujours agir d'office, même dans le cas où ils ne sont pas saisis d'une réclamation (Article 13.1 du Code).

13.2 - The right to protest lies only with a Competitor; nevertheless, an official acting in his official capacity may, even in the absence of a protest, take such official action as the case warrants (Article 13.1 of the Code).

13.3 - Le délai de réclamation est indiqué à l'Article 13.3 du Code.

13.3 - The time limits for lodging protests are those established by Article 13.3 of the Code.

13.4 - En cas de réclamation non fondée, la totalité ou partie de la caution pourra être retenue. En outre, s'il est établi que l'auteur de la réclamation a agi de mauvaise foi, l'ASN pourra lui infliger l'une des pénalités prévues au Code.

13.4 - In the case of a protest without foundation, all or part of the fee may be retained. Moreover, if it is proved that the author of the protest has acted in bad faith, the ASN may impose upon him one of the penalties indicated in the Code.

13.5 - Le montant de la caution d'appel est de € 3000. La Cour d'Appel Internationale est compétente pour connaître dans le cadre d'une Compétition des Championnats de la FIA (dont fait partie le Championnat Historique Masters de Formule Un de la FIA), des appels introduits à l'encontre des décisions des commissaires sportifs par tout organisateur, Concurrent, ou autre licencié qui est directement concerné ou qui est affecté personnellement par ces décisions. Dans ce cas, les ASN ne pourront refuser leur concours et accord (Article 14.1.1 du Règlement Disciplinaire et Juridictionnel de la FIA).

13.5 - The amount of the appeal is €3,000. The International Court of Appeal will hear, in the context of a Competition forming part of FIA Championship (which includes the FIA Masters Historic Formula One Championship), appeals against decisions of the stewards of a Competition brought by organisers, Competitors or other licence-holders that are addressees of such decisions or that are individually affected by such decisions. In this case, the ASNs cannot refuse to give their assistance and agreement (Article 14.1.1 of the Judicial and Disciplinary Rules of the FIA).

REGLEMENT SPORTIF DU CHAMPIONNAT HISTORIQUE MASTERS DE FORMULE UN DE LA FIA
SPORTING REGULATIONS OF THE FIA MASTERS HISTORIC FORMULA ONE CHAMPIONSHIP

14 - Procédure pour la remise des récompenses sur le podium

14.1 - Il y aura deux podiums lors de chaque Compétition.

14.2 - Le premier podium sera réservé aux trois premiers Pilotes des classes à effet de sol et à fond plat. Le second podium sera réservé aux trois meilleurs Pilotes des classes sans effet de sol. Tous les Pilotes se rassembleront à l'entrée du podium immédiatement à l'issue de la course.

14.3 - Les deux podiums pourront avoir lieu simultanément.

14.4 - Le speaker présente la cérémonie comme suit :

« La remise des récompenses pour la Manche X du Championnat Historique Masters de Formule Un de la FIA. »

« La personne qui remet les récompenses est : nom et titre de la personne. »

« Troisième des Classes Niki Lauda et Patrick Head (effet de sol et à fond plat) – de x pays, au volant de sa voiture marque et numéro, nom du **Concurrent**. »

« Deuxième des Classes Niki Lauda et Patrick Head (effet de sol et à fond plat) – de y pays, au volant de sa voiture marque et numéro, nom du **Concurrent**. »

« Premier des Classes Niki Lauda et Patrick Head (effet de sol et à fond plat) – de z pays, au volant de sa voiture marque et numéro, nom du **Concurrent**. »

Hymne du pays du **Concurrent** vainqueur.

Remise du trophée au **Concurrent** arrivé troisième.

Remise du trophée au **Concurrent** arrivé deuxième.

Remise du trophée au **Concurrent** arrivé premier.

« Troisième des Classes Jackie Stewart et Emerson Fittipaldi (sans effet de sol) – de x pays, au volant de sa voiture marque et numéro, nom du **Concurrent**. »

« Deuxième des Classes Jackie Stewart et Emerson Fittipaldi (sans effet de sol) – de y pays, au volant de sa voiture marque et numéro, nom du **Concurrent**. »

« Premier des Classes Jackie Stewart et Emerson Fittipaldi (sans effet de sol) – de z pays, au volant de sa voiture marque et numéro, nom du **Concurrent**. »

Hymne du pays du **Concurrent** vainqueur.

Remise du trophée au **Concurrent** arrivé troisième.

Remise du trophée au **Concurrent** arrivé deuxième.

Remise du trophée au **Concurrent** arrivé premier.

14 - Podium presentation procedure

14.1 - There will be two podiums at each Competition.

14.2 - The first podium will be for the top three **Competitors** in the ground effect and flat bottomed classes. The second podium will be for the top three **Competitors** in the non-ground effect classes.

14.3 - Both podiums may take place simultaneously.

14.4 - The speaker announces the ceremony as:

« The awards presentation for Round X of the FIA Masters Historic Formula One Championship. »

« Presenting the awards is: *name and title of person.* »

« Third place in the Niki Lauda and Patrick Head (ground effect and flat bottomed) Classes – from x country, driving his car *make and number, Competitor's name.* »

« Second place in the Niki Lauda and Patrick Head (ground effect and flat bottomed) Classes – from y country, driving his car *make and number, Competitor's name.* »

« First place in the Niki Lauda and Patrick Head (ground effect and flat bottomed) Classes – from z country, driving his car *make and number, Competitor's name.* »

Anthem of the country of the winning **Competitor**.

Trophy presented to the third placed **Competitor**.

Trophy presented to the second placed **Competitor**.

Trophy presented to the first placed **Competitor**.

« Third place in the Jackie Stewart and Emerson Fittipaldi (non-ground effect) Classes – from x country, driving his car *make and number, Competitor's name.* »

« Second place in the Jackie Stewart and Emerson Fittipaldi (non-ground effect) Classes – from y country, driving his car *make and number, Competitor's name.* »

« First place in the Jackie Stewart and Emerson Fittipaldi (non-ground effect) Classes – from z country, driving his car *make and number, Competitor's name.* »

Anthem of the country of the winning **Competitor**.

Trophy presented to the third placed **Competitor**.

Trophy presented to the second placed **Competitor**.

Trophy presented to the first placed **Competitor**.